

Stratégie SAPA 2023-2027 – Synthèse pour la communication externe

1. Bilan

La fusion entre la Collection suisse du théâtre et les Archives suisses de la danse, qui a eu lieu le 01.01.2018, et le processus de fusion qui s'en est suivi, ont favorisé une gestion compétente des fonds. Grâce à l'exploitation des compétences professionnelles disponibles sur l'ensemble des sites, des problèmes ont été identifiés, notamment dans le domaine de la conservation et de la gestion des dépôts, auxquels il faudra remédier à l'avenir.

Le problème principal reste le financement de la fondation. Dans de nombreux domaines (centre d'information et de documentation, transition numérique, gestion des dépôts et des collections et valorisation), il est essentiel d'agir, ce qui ne pourra être fait qu'avec des ressources en personnel supplémentaires.

2. Perspectives

Depuis les années 1980, le domaine des arts de la scène ne cesse de s'agrandir et de se diversifier. En conséquence, les archives potentielles augmentent en termes de quantité, d'étendue du contenu et de forme de transmission (différents types de documents, formats numériques).

Du côté des archivistes, on constate un besoin croissant de conseils personnalisés, d'accompagnement dans le processus de documentation et de solutions d'archivage.

En conséquence, SAPA fixe des priorités en matière d'acquisition, intensifie la coopération entre les institutions d'archives et développe sa structure opérationnelle en termes de personnel, de finances et de stratégie.

3. Vision

L'action de SAPA s'inscrit dans deux axes prioritaires :

- L'identification, la collecte, le traitement, la conservation, la valorisation et la communication des fonds d'archives des arts de la scène lorsqu'ils documentent des activités et des acteurs d'intérêt national ou qu'ils représentent de manière unique les arts de la scène d'une région ou d'un courant artistique.
- Le développement et la gestion d'une centre de compétences dans le domaine des arts de la scène en Suisse capable de fournir, aux acteurs et institutions concernés, l'accès à des sources d'information et de documentation fiables ainsi qu'une expertise et un soutien en matière de sauvegarde du patrimoine culturel.

En tant qu'institution spécialisée et grâce à ses deux axes stratégiques, *Archives* (Fonds et collections) et *Centre de compétences* (Centre national d'information et de documentation pour la conservation des arts de la scène en Suisse), SAPA occupe une place prépondérante et reconnue dans la conservation du patrimoine culturel des arts du spectacle d'intérêt national.

SAPA remplit une mission nationale, soutenue par les cantons et les villes d'implantation (avantage de localisation).

SAPA détecte en particulier les lacunes et couvre les niches qui ne sont pas prises en compte dans le paysage archivistique.

SAPA tient compte de l'étendue du domaine (différents secteurs), des spécificités régionales et de l'évolution constante.

SAPA remplit ces tâches de manière très diversifiée en tant que transmetteur de connaissances, partenaire ou avec ses propres projets dans le domaine de la recherche et du développement, prestataire de services ainsi que par l'exploitation d'archives spéciales et la communication de ses propres fonds d'archives et collections spéciales.

SAPA dispose de collaborateurs:trices qualifié:e:s dans les domaines de l'informatique archivistique, de l'archivistique, de l'information et de la documentation, de la conservation, de la science des arts de la scène, peut couvrir ses frais de fonctionnement par des fonds publics et s'engage dans des partenariats de projets avec des tiers dans le domaine de la recherche et du développement.

Au niveau de la structure de l'entreprise, SAPA applique des hiérarchies et une séparation claire des tâches là où cela semble judicieux pour le fonctionnement de l'entreprise et les supprime là où elles vont à l'encontre d'un développement innovant.

4. Buts

Sur l'axe *Archives*, SAPA concrétise la politique des collections entrée en vigueur le 01.05.2020 en définissant des bases pratiques ou des domaines d'action pour les domaines de collection actuels et futurs. Elle développe un plan pour l'intégration complète des archives des cabarets suisses, qui ont déjà été léguées à la fondation par contrat de donation, mais qui étaient jusqu'à présent gérées par le fondateur lui-même.

Sur la base de ce qui précède, SAPA développe l'axe *Centre de compétences*. Dans le but de diffuser le patrimoine culturel au-delà de ses propres activités de collecte, elle met son expertise, ses données et ses services à la disposition de tiers.

Le domaine de l'histoire orale constitue un point fort, tant au niveau de la constitution de fonds, de la coopération en matière de recherche que de la médiation.

SAPA transmet ses fonds de manière coordonnée et efficace et cherche à collaborer avec des institutions partenaires. La fondation dispose d'un concept de médiation qui encourage la collaboration intersites, définit l'ampleur indicative des activités annuelles et les compétences. On distingue trois niveaux de médiation :

SAPA communique le long des axes *Archives* ainsi que *Centre de compétences* et effectue un travail de lobbying ponctuel, spécifique à chaque projet, en fonction de ses ressources humaines et financières. En outre, la fondation développe des partenariats formels avec des institutions actives dans le domaine des arts de la scène.

Au niveau des locaux commerciaux et des dépôts, SAPA développe une stratégie avec des scénarios de mise en œuvre concrets qui déterminent une prochaine stratégie en tant que priorité d'action et garantissent ainsi la conservation à long terme des fonds.

En tant qu'institution d'intérêt national fournissant également des prestations aux collectivités cantonales et communales, SAPA veille à consolider le financement durable de ses activités de base par des contributions publiques et développe des projets spécifiques, avec le soutien de partenaires intéressés par ces développements et prestations.